

Vers la fin du Poitou-Charentes ?

Picardie, Poitou-Charentes rayées de futures cartes de l'organisation française, est-ce un vrai ou un faux big-bang ?

Dans le rapport du comité Balladur (132 p.), la démonstration est faite qu'il n'est pas question de rechercher de nouvelles marges de manœuvre financière pour l'action publique – le choix aurait pu être fait d'une abolition du «paquet fiscal» au profit d'un «paquet social» – mais l'urgence est dans la transformation de l'architecture des collectivités locales qui consacrent des budgets croissants pour mieux satisfaire les besoins des populations. Il est clairement dit qu'aucune réforme fiscale n'est possible sans un réexamen de la répartition des compétences entre les catégories de collectivités locales, ce qui suppose d'en finir avec l'imbroglio institutionnel (créé par l'Etat au fil des lois d'aménagement). Ainsi est évacuée toute alternative réelle quant aux moyens solidaires des politiques publiques, au profit d'une énième proposition de réforme des structures. Les structures d'abord, les compétences ensuite, les finances enfin : cet ordre a surtout pour le gouvernement de ne pas interroger sur un changement radical d'orientation de politique générale.

Yves Jean est professeur de géographie et directeur de l'UFR sciences humaines et arts de l'Université de Poitiers. Il a codirigé *La France, aménager les territoires* (Armand Colin, 2008).

Ainsi, le rapport du comité Balladur a l'avantage de détourner le regard de l'habitant du double désengagement de l'Etat : un désengagement territorial sans précédent depuis cinquante ans, avec la réorganisation de la carte de la justice et la suppression de tribunaux dans de nombreuses petites villes, avec la carte de la santé et la suppression d'hôpitaux en milieu de faible densité ou la nouvelle carte de l'armée et les suppressions de casernes dans de nombreuses villes (la suppression du tribunal à Montmorillon, Civray, Melle, du tribunal de grande instance à Rochefort et Bressuire ou la suppression de l'Ecole de gendarmerie de Châtellerauld illustrent ce phénomène).

Ce rapport évite de débattre des problèmes actuels d'aménagement du territoire que sont les compétences et les ressources à la disposition des niveaux de décision locale, dans un contexte de transferts de compétences croissantes vers les collectivités locales sans compensation financière suffisante. Ainsi, est-ce que l'instauration d'un grand Sud-Ouest changerait la clé de répartition imposée par l'Etat aux régions et aux autres institutions territoriales pour financer la Ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique ? Est-ce qu'elle rééquilibrerait la part importante que les collectivités concernées consacrent à leurs universités par rapport à leurs ressources, comparé à ce que l'on observe en Rhône-Alpes ou en Provence-Alpes-Côte-d'Azur ? Les régions et leurs partenaires infrarégionaux ont d'abord besoin de se fortifier avant de s'étirer.

Pour répondre aux intérêts de l'ensemble de la Région Poitou-Charentes, il ne faut pas se contenter de permettre aux Picto-Charentais de mieux relier Bordeaux et l'Espagne. Cette perspective est certes bénéfique pour tous, à condition qu'elle s'inscrive dans une logique de développement durable. Mais si Angoulême sera demain, en 2016, à 35 minutes de Bordeaux, Poitiers sera à la même époque à 35 minutes également de Limoges et dans le même intervalle-temps avec Tours. L'intérêt de Poitou-Charentes n'est pas seulement d'être relié au Sud et au Nord, c'est-à-dire de renforcer uniquement l'axe géographique qui le dessert déjà favorablement. Il est de renforcer sa position charnière en développant un axe Ouest-Est, de La Rochelle-Niort à Limoges, pour relier ensuite Lyon et le Nord de l'Italie. Sur le plan interrégional, conforter le Centre-Ouest Atlantique entre le Poitou-Charentes et le Limousin est une perspective qui satisfait aujourd'hui le plus grand nombre de décideurs institutionnels et économiques.

Faut-il souligner l'importance pour Poitiers, actuelle capitale régionale, des emplois liés à la présence des directions régionales de l'Etat, ceux liés au conseil régional mais également au fait que ces lieux sont des centres de décision, essentiels pour l'élaboration des projets de territoires. La suppression de ces centres pénaliserait fortement Poitiers, au risque de fragiliser à moyen terme son Université !

Le développement régional contemporain, des pays baltes à la péninsule ibérique, s'appuie majoritairement sur

La pointe de Chassiron, dans l'île d'Oléron, et Villesot en Charente.



Marc Denevier

la mobilisation des réseaux d'acteurs économiques et universitaires, sur la valorisation de l'économie des services et du savoir, au service de la production ou de la demande toujours plus exigeante des habitants. Cette nouvelle économie est d'abord présente au sein des agglomérations qui ont pour mission de dessiner une offre de services performante et de proximité. L'enjeu de la complémentarité des fonctions urbaines, au sein d'un triangle délimité par les sphères d'influence de Nantes, Bordeaux et Clermont-Ferrand, est donc un enjeu fondamental d'aménagement du territoire plus exigeant que la simple recouture administrative d'espaces qui, comme la plupart des régions françaises, ont besoin de nouveaux leviers pour refonder leur développement. En complément de cette démarche valorisant les complémentarités des villes des

quatre agglomérations de Poitou-Charentes, initiative prise en 1989 par Jacques Santrot avec ses collègues maires d'Angoulême, La Rochelle et Niort, de créer un des premiers réseaux de villes en France, AIRE 198.

Pour le géographe, il n'y a pas de découpage vertueux, les espaces d'action publique seront toujours en décalage par rapport aux mutations démographiques, économiques, sociales, environnementales et culturelles des territoires ! L'enjeu ne consiste pas à redécouper tous les cinq ans les communes, intercommunalités, départements ou régions mais à favoriser des politiques publiques qui reposent sur l'articulation et la coordination des échelles d'action publique afin de renforcer les fonctions métropolitaines de la ville et de l'agglomération de Poitiers.

Évitons les conceptions trop «technocratiques» qui gommant les particularités

locales ; cette région peut avoir de l'avenir à condition, d'une part, de valoriser ces diversités territoriales, véritable atout en ce début de XXI^e siècle et, d'autre part, de développer des projets avec les régions voisines, en fonction de projets bien identifiés. La gestion des marais avec l'Aquitaine et les Pays de la Loire, les infrastructures avec le Limousin...

Enfin, comment expliquer que cette région, aussi petite soit-elle, ait produit autant de leaders nationaux lors de la période récente ? Un président de la République, François Mitterrand, et une candidate au second tour des présidentielles, Ségolène Royal, un président du Sénat, René Monory, et deux Premiers ministres, Edith Cresson et Jean-Pierre Raffarin. Donc, pas de mépris pour les petites régions mais que l'Etat encourage les projets entre les régions, selon la bonne géométrie.

EDGAR MORIN

Les sept défis pour une politique de civilisation

Après Saint-Jean-d'Angély et Niort, la troisième édition de l'Université européenne d'été sur le thème «Au-delà du développement» aura lieu à Poitiers du 30 septembre au 3 octobre, à l'Espace Mendès France (Institut international de recherche politique de civilisation) et en divers lieux de la ville. Plusieurs questions sont formulées : Comment réorienter le mode de développement de nos sociétés, fondé sur le paradigme économique de la croissance ? Faut-il rompre avec ce paradigme ancien du développement ? Faut-il repousser la conceptualisation du développement ? Y a-t-il d'autres formes de régulation, y compris au plan planétaire ? Cet ensemble de questionnements s'applique à une société-monde qui a atteint un degré d'interdépendance sans précédent.

Les organisateurs, Edgar Morin, Alfredo Pena-Vega et Didier Moreau, espèrent «l'émergence d'une pensée complexe». «Il faut sortir d'une approche insuffisante du développement, qu'il soit durable, soutenable ou décroissant, pour s'orienter vers un projet global, respectueux des contextes culturels locaux. Une telle approche

nous semble indispensable pour favoriser l'émergence d'une nouvelle conscience planétaire conjointement à une réforme de la pensée, vers une politique de civilisation au service de tous.»

Ces journées internationales et transdisciplinaires seront structurées par des symposiums («L'abîme ou la métamorphose : l'état de la planète, catastrophes, enjeux et perspectives», «Alternatives théoriques au paradigme de la croissance : vers une économie verte ?»), des cercles réflexifs, des conférences et des débats grand public.

Les cercles réflexifs sont des espaces de conversation animés par trois personnalités, avec l'ambition de forger une «intelligence collective». Sept groupes vont travailler sur «les sept défis pour une politique de civilisation» : défi de l'économie mondiale, défi social, défi de la pensée, défi de l'éducation, défi de l'éthique, défi politique et gouvernance mondiale, défi de la vie.

Il est prévu de clore ces journées par un appel planétaire aux décideurs politiques «pour en finir avec les sommets sans suite».



Claude Pauquet

COMPRENDRE LA COMPLEXITÉ

Des rencontres entre Edgar Morin et des chercheurs colombiens ont fait naître un «manuel» pédagogique sur la pensée complexe. L'ouvrage publié en espagnol par l'Unesco a été traduit en français et publié par Atlantique, les éditions de L'Actualité scientifique Poitou-Charentes (300 p., 22 €).